



**Sainte-Martine**  
Entre terres et rivières

---

# AVIS PUBLIC

---

## AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-424

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 13 décembre 2022, le conseil de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

**Numéro :** 2022-424

**Objet :** Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 2 500 000 \$ pour la réalisation des travaux de resurfaçage des routes rurales

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 14 février 2023.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 28 février 2023.

Joanie Ouellet  
Directrice des affaires juridiques et  
contractuelles et greffière adjointe



3, rue des Copains  
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0

Tél. : 450 427-3050 – Téléc. : 450 427-7331  
[info@sainte-martine.ca](mailto:info@sainte-martine.ca)  
[www.sainte-martine.ca](http://www.sainte-martine.ca)